



DIALOGUE SOCIAL : L'ÂGE DE RAISON ?

Conférence-débat en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental et Les Echos

- ▲ **Françoise GENG**, Présidente (CGT) de la section du travail et de l'emploi du Conseil économique, social et environnemental
- ▲ **Jacques GOUNON**, Président Directeur Général d'Eurotunnel
- ▲ **Hubert LANDIER**, expert associé en relations du travail à l'Institut de l'entreprise

Introduction par **Jacques BARTHÉLEMY**, avocat-conseil en droit social, fondateur du cabinet Jacques Barthélémy & Associés

Conclusion par **Jean-Paul DELEVOYE**, Président du Conseil économique social et environnemental

Animation par **Jean-Marc VITTORI**, éditorialiste, *Les Echos*.

Mardi 19 février 2013, de 8h30 à 10h30 (Accueil à partir de 8h00)
Conseil économique social et environnemental, 9 place d'Iéna, Paris 16^e

DIALOGUE SOCIAL : L'ÂGE DE RAISON ?

Le récent accord national interprofessionnel augure des changements profonds dans les modalités du dialogue social à la française. S'il constitue une réponse à la crise, à travers la sécurisation des parcours des salariés et la flexibilité accrue accordée à l'entreprise pour faire face au contexte, il s'inscrit également dans une tendance de fond. Préparée en amont par la loi Larcher de 2008 et par la réforme de la représentativité, cette évolution a pour principaux éléments l'autonomie et la confiance entre des partenaires sociaux à la légitimité renouvelée, ainsi qu'un rôle accru de la négociation au niveau de l'entreprise.

Au-delà des nécessaires efforts d'adaptation à la conjoncture économique, la France entre-t-elle enfin dans l'âge de raison ?

À quelles conditions les avancées de l'ANI concernant le dialogue social porteront pleinement leurs fruits ? Quelles étapes seront encore nécessaires pour faire de l'entreprise le lieu d'un dialogue social de qualité ? Quelle devrait être, dans cette perspective, la contribution des différents acteurs (partenaires sociaux, entreprises, salariés) à une telle évolution ?

Inscription dans la limite des places disponibles.

Renseignements et inscription : info@institut-entreprise.fr

